



GIE - APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET APPAREILS DE TRAITEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 01/2021/GIE

Le Groupement d'Intérêt Economique « Approvisionnement en intrants et appareils de traitement » lance l'appel d'offres international n° 01/2021/GIE relatif à la fourniture de complexe coton, formule :

- la formule 14 N - 18 P₂O₅ - 18 K₂O - 6 S - 1 B ;
- la formule 14 N - 18 P₂O₅ - 18 K₂O - 5 S - 1 B - 2,5 CaO.

sous forme de complexe granulé ou d'engrais de mélange (bulk blending), destiné à la fertilisation du coton de la campagne agricole 2022/2023 des zones CMDT et OHVN.

Le tableau suivant précise les quantités par lieu de livraison et les allotissements :

Filiales	Lots	Sites	Quantité (tonnes)	Caution de soumission FCFA
Centre	A 1	Fana	7 500	86 175 000
	A 2	Dioïla	7 150	82 153 500
	A 3	Dioïla	4 000	45 960 000
Sud	A 4	Bougouni	8 000	91 920 000
	A 5	Bougouni	6 500	74 685 000
	A 6	Koumantou	8 850	101 686 500
	A 7	Koumantou	6 150	70 663 500
	A 8	Kignan	6 000	68 940 000
	A 9	Kadiolo	6 000	68 940 000
	A 10	Sikasso	7 300	83 877 000
	A 11	Sikasso	3 750	43 087 500
Nord - Est	A 12	Koutiala	10 000	114 900 000
	A 13	Koutiala	9 000	103 410 000
	A 14	Koutiala	7 600	87 324 000
	A 15	Karangana	8 000	91 920 000
	A 16	Kimparana	2 300	26 427 000
Ouest	A 17	Kita	8 000	91 920 000
	A 18	Kita	4 500	51 705 000
OHVN	A 19	OHVN Bamako	3 100	35 619 000
	A 20	Usine Ouéléssébougou	6 300	72 387 000
		CUMUL	130 000	1 493 700 000

Un Fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

NB : Mettre en place dans les villages 20 à 25% des quantités adjudgées

Les lots sont indivisibles.

Les soumissionnaires retenus à l'issue du présent appel d'offres sont obligés de livrer les quantités notifiées à raison de 50% de chaque formule de complexe coton.

Le soumissionnaire devra fournir en même temps que son offre une caution bancaire. Le montant de la caution est ressorti dans le tableau ci-dessus.

Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme de 3 000 000 FCFA (trois millions de francs CFA) non remboursable, au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des


Producteurs de Coton (C-SCPC) au Quartier du Fleuve, Avenue de l'Yser, Porte 663, Ex-Case de Passage de la CMDT à Bamako ; Tel/Fax (00223) 20 22 07 02.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Les offres rédigées en langue française et en **trois exemplaires** doivent être remises :

- au plus tard le **27 SEPT 2021** à **09 h 00 mn** au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) ;
- ou le même jour avant le début de la séance d'ouverture des plis, dans la salle où se déroule ladite séance (**Hôtel OLYMPE**) à **09 h 30 mn**. Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance.

Bamako le **09 AOUT 2021**

Le 1^{er} Vice-Président du GIE
(Président Directeur Général de la CMDT)


Dr. Nango DEMBELE
Officier de l'Ordre National



Le Président /PI du GIE
(Président/PI de la C- SCPC)


Djiguiba dit Ampha COULIBALY
Médaille du Mérite National avec Effigie Abeilles





GIE - APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET APPAREILS DE TRAITEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES International N° 02/2021/GIE

Le Groupement d'Intérêt Economique « Approvisionnement en intrants et appareils de traitement » lance l'appel d'offres international n° 02/2021/GIE relatif à la fourniture de complexe céréales, formule N P K 17-17-17 sous forme de complexe granulé ou d'engrais de mélange (bulk blending) au titre de la campagne agricole 2022/2023 des zones CMDT et OHVN.

Le tableau suivant précise les quantités par lieu de livraison et les allotissements :

Filiales	Lots	Sites	Quantité (tonnes)	Caution de soumission FCFA
Centre	B 1	Fana	3 430	39 102 000
	B 2	Dioïla	3 500	39 900 000
Sud	B 3	Bougouni	5 990	68 286 000
	B 4	Bougouni	4 000	45 600 000
	B 5	Koumantou	4 500	51 300 000
	B 6	Kignan	3 000	34 200 000
	B 7	Kadiolo	3 850	43 890 000
	B 8	Sikasso	5 050	57 570 000
	B 9	Sikasso	2 000	22 800 000
Nord - Est	B 10	Koutiala	7 380	84 132 000
	B 11	Koutiala	4 200	47 880 000
	B 12	Karangana	3 000	34 200 000
	B 13	Kimparana	1 500	17 100 000
Ouest	B 14	Kita	3 600	41 040 000
OHVN	B 15	OHVN Bamako	1 800	20 520 000
	B 16	Usine Ouéléssébougou	3 200	36 480 000
CUMUL			60 000	684 000 000

Un Fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

NB : Mettre en place dans les villages 20 à 25% des quantités adjudgées.

Les lots sont indivisibles.

Le soumissionnaire devra fournir en même temps que son offre une caution bancaire. Le montant de la caution est ressorti dans le tableau ci-dessus.

Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme de 1 500 000 FCFA (un million cinq cent mille francs CFA) non remboursable, au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) au Quartier du Fleuve, Avenue de l'Yser, Porte 663, Ex-Case de Passage de la CMDT à Bamako, Tel/Fax (00223) 20 22 07 02.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Les offres rédigées en langue française et en **trois exemplaires** doivent être remises :

- au plus tard le **27 SEPT 2021** à **09 h 00 mn** au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC)
- ou le même jour avant le début de la séance d'ouverture des plis, dans la salle où se déroule ladite séance (Hôtel OLYMPE) à **11 h 30 mn**. Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance.

Bamako le **09 AOÛT 2021**

Le 1^{er} Vice-Président du GIE

(Président Directeur Général de la CMDT)

Dr. Nango DEMBELE

Officier de l'Ordre National



Le Président /PI du GIE

(Président de la C-SCPC)

Djiguiba dit Anpha COULIBALY

Médaillé du Mérite National avec Effigie Abeilles





GIE - APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET APPAREILS DE TRAITEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES International N° 03/2021/GIE

Le Groupement d'Intérêt Economique « Approvisionnement en intrants et appareils de traitement » lance l'appel d'offres international n° 03/2021/GIE relatif à la fourniture d'urée perlée ou granulée 46% de N sous forme uréique au titre de la campagne agricole 2022/2023 des zones CMDT et OHVN.

Le tableau suivant précise les quantités par lieu de livraison et les allotissements :

Filiales	Lots	Sites	Quantité (tonnes)	Caution de soumission FCFA
Centre	C 1	Fana	5 400	59 940 000
	C 2	Dioula	6 500	72 150 000
	C 3	Dioula	3 000	33 300 000
Sud	C 4	Bougouni	11 100	123 210 000
	C 5	Bougouni	10 000	111 000 000
	C 6	Koumantou	5 150	57 165 000
	C 7	Kignan	3 500	38 850 000
	C 8	Kadiolo	3 900	43 290 000
	C 9	Sikasso	7 300	81 030 000
	C 10	Sikasso	7 900	87 690 000
	Nord - Est	C 11	Koutiala	10 290
C 12		Koutiala	8 140	90 354 000
C 13		Karangana	8 000	88 800 000
C 14		Kimparana	3 000	33 300 000
Ouest	C 15	Kita	5 000	55 500 000
	C 16	Kita	3 520	39 072 000
OHVN	C 17	OHVN Bamako	2 550	28 305 000
	C 18	Usine Ouélessébougou	5 750	63 825 000
CUMUL			110 000	1 221 000 000

Un Fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

NB : Mettre en place dans les villages 20 à 25% des quantités adjudgées

Les lots sont indivisibles.

Le soumissionnaire devra fournir en même temps que son offre une caution bancaire. Le montant de la caution est ressorti dans le tableau ci-dessus.

Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme de 2 500 000 FCFA (deux millions cinq cent mille francs CFA) non remboursable, au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (C-SCPC) au Quartier du Fleuve, Avenue de l'Yser, Porte 663, Ex - Case de Passage de la CMDT à Bamako. Tel (00223) 20 22 07 02.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Les offres rédigées en langue française et en **trois exemplaires** doivent être remises :

- au plus tard le **27 SEPT 2021** à **8 h 30 mn** au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC);
- ou le même jour avant le début de la séance d'ouverture des plis, dans la salle où se déroule ladite séance (Hôtel OLYMPE) à **9 h 00 mn**. Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance.

Bamako le **09 AOÛT 2021**

Le 1^{er} Vice-Président du GIE

(Président Directeur Général de la CMDT)

Dr. Nango DEMBELE

Officier de l'Ordre National



Le Président /PI du GIE

(Président de la C-SCPC)

Djiguiba dit Alpha COULIBALY

Médaillé du Mérite National avec Effigie Abeilles





GIE - APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET APPAREILS DE TRAITEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 04/2021/GIE

Le Groupement d'Intérêt Economique « Approvisionnement en intrants et appareils de traitement » lance l'appel d'offres international n° 04/2021/GIE relatif à la fourniture d'insecticides et d'acaricides au titre de la campagne agricole 2022/2023 des zones CMDT et OHVN.

Les lots sont constitués par destination et par produit. Un fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots :

1- Insecticides Chimiques :

Groupe 1 (première fenêtre) : Profenofos 500 g/l

Sites	N° lots				Total
	1	2	3	4	
Fana	40 000	40 000	40 000	0	120 000
Dioila	50 000	45 000	0	0	95 000
Koutiala	80 000	70 000	70 000	60 000	280 000
Karangana	40 000	35 000	0	0	75 000
Kimparana	35 000	0	0	0	35 000
Kita	40 000	40 000	40 000	30 000	150 000
OHVN Samanko	35 000	30 000		0	65 000
S/Total					820 000

Groupe 2 (première fenêtre) : Emamectine benzoate 19,2 g/l

Sites	N° lots			Total
	1	2	3	
Bougouni	30 000	30 000	30 000	90 000
Koumantou	10 000	0	0	10 000
Kignan	5 000	0	0	5 000
Kadiolo	5 000	0	0	5 000
Sikasso	30 000	10 000	0	40 000
S/Total				150 000

Groupe 3 (première fenêtre) : Teflubenzuron 150 g/l, Chlorantraniliprole 200 g/l et Chlorantraniliprole 51,7 g/l

Sites	N° lots			Total
	1	2	3	
Fana	15 000	15 000	0	30 000
Dioila	15 000	0	0	15 000
Koutiala	10 000	10 000	10 000	30 000
Karangana	10 000	10 000	5 000	25 000
Kimparana	5 000	0	0	5 000
Kita	10 000	10 000	10 000	30 000
OHVN Samanko	5 000	0	0	5 000
S/Total				140 000

Groupe 4 (première fenêtre) : Indoxacarbe 150 g/l, Spirotétramate Flubendiamide 175 g/l et Spinetoram 120 g/l

Sites	N° lots					Total
	1	2	3	4	5	
Bougouni	50 000	50 000	30 000	30 000	40 000	200 000
Koumantou	30 000	30 000	30 000	0	0	90 000
Kignan	35 000	30 000	0	0	0	65 000
Kadiolo	45 000	0	0	0	0	45 000
Sikasso	40 000	40 000	30 000	0	0	110 000
S/Total						510 000

Groupe 5 (2^{ème} et 3^{ème} fenêtres) : Emamectine benzoate Acétamipride 112 g/l et Emamectine benzoate Pyriproxyfène 80 g/l

Sites	N° lots					Total
	1	2	3	4	5	
Bougouni	90 000	80 000	80 000	75 000	36 250	361 250
Koumantou	50 000	50 000	0	0	0	100 000
Kignan	50 000	0	0	0	0	50 000
Kadiolo	36 250	0	0	0	0	36 250
Sikasso	50 000	50 000	50 000	50 000	35 000	235 000
S/Total						782 500

Groupe 6 (2^{ème} et 3^{ème} fenêtres) : Cyperméthrine Acétamipride 104 g/l, Cyperméthrine Imidaclopride 344 g/l et Alphacyperméthrine Teflubenzuron 150 g/l

Sites	N° lots					Total
	1	2	3	4	5	
Fana	50 000	50 000	47 500	0	0	147 500
Dioila	50 000	30 000		0	0	80 000
Koutiala	70 000	50 000	50 000	50 000	58 750	278 750
Karangana	50 000	0	0	0	0	50 000
Kimparana	40 000	0	0	0	0	40 000
Kita	57 500	50 000	50 000	0	0	157 500
OHVN Samanko	52 500	0	0	0	0	52 500
S/Total						806 250

NB : Pour les six groupes ci-dessus :

- Chaque site a plusieurs lots. Le lot est indivisible.
- Chaque soumissionnaire peut coter un ou plusieurs lots.

Groupe 7 (Acaricides) : Cyperméthrine Profenofos 720 g/l et Deltaméthrine Chlorpyrifos 212 g/l

Sites	Quantité (doses)	Total
Bougouni	50 000	50 000
Koumantou	25 000	25 000
Kadiolo	50 000	50 000
Koutiala	25 000	25 000
S/Total		150 000

NB : Chaque site constitue un lot. Le lot est indivisible.

Chaque soumissionnaire peut coter un ou plusieurs lots.

II. Bio insecticides :

Sites	Quantité (doses)
Fana	2 000
Bougouni	8 000
Sikasso	2 500
Koutiala	12 500
Kita	5 000
Total	30 000

NB : Les 30 000 doses de bio insecticides constituent un seul lot indivisible.

Le soumissionnaire devra fournir en même temps que son offre une caution bancaire dont le montant est égal à 3% de son offre.

Cette caution sera fournie par une banque agréée de l'espace UEMOA sous la forme définie en annexe (modèle de caution de soumission joint au dossier d'appel d'offres).

Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme d'un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA non remboursable, au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) au Quartier du Fleuve, Avenue de l'Yser, Porte 663, Ex-Case de Passage de la CMDT à Bamako. Tel (00223) 20 22 07 02.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Les offres rédigées en langue française et en **trois exemplaires** doivent être remises :

- au plus tard le **28 SEPT 2021** à 08 h 30 mn au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC)
- ou le même jour avant le début de la séance d'ouverture des plis, dans la salle où se déroule ladite séance (**Hôtel OLYMPE**) à 09 h 00 mn.

Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance.

Bamako le **09 AOUT 2021**

Le 1^{er} Vice-Président du GIE
(Président Directeur Général de la CMDT)


Dr. Nango DEMBELE
Officier de l'Ordre National

Le Président /PI du GIE
(Président de la C-SCPC)


Diguiba dit Ampila COULIBALY
Médaillé du Mérite National avec Effigie Abeilles





GIE - APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET APPAREILS DE TRAITEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 05/2021/GIE

Le Groupement d'Intérêt Economique « Approvisionnement en intrants et appareils de traitement » lance l'appel d'offres n° 05/2021/GIE relatif à la fourniture d'herbicides au titre de la campagne agricole 2022/2023 des zones CMDT et OHVN.

Les tableaux suivants précisent les quantités et la répartition par lot :

Groupe 1 : Herbicides coton prélevée

Prométrine Fluometuron 500 g/l, Pendiméthaline 400 g/l,
Pendiméthaline 455 g/l et Pendiméthaline 500 g/l

N° lots	Sites	Quantité (litres)
1	Fana	17 000
2	Dioïla	15 000
3	Bougouni	20 000
4	Koumantou	5 000
5	Koutiala	80 000
6	Karangana	15 000
7	Kimparana	10 000
8	Kita	95 000
Total		257 000

Groupe 2 : Herbicides coton post levée

Haloxypop-R-Methyl 104 g/l, Haloxypop-R-Methyl 108 g/l et
Quinzalofop -P-Tefuryl 40 g/l

N° lots	Sites	Quantité (litres)
1	Fana	25 000
2	Dioïla	20 000
3	Bougouni	20 000
4	Koumantou	5 000
5	Sikasso	15 000
6	Koutiala	20 000
7	Karangana	9 000
8	Kimparana	6 000
9	Kita	23 000
10	OHVN Samanko	7 000
Total		150 000

Groupe 3 : Herbicides maïs prélevée

S-metolachlore 960 g/l et

S-metolachlore 375 g/l + Méso-trione 37,5 g/l + Terbutylazine 125 g/l

N° lots	Sites	Quantité (litres)
1	Fana	25 000
2	Dioïla	15 000
3	Bougouni	15 000
4	Koumantou	5 000
5	Koutiala	35 000
6	Karangana	15 000
7	Kimparana	10 000
8	Kita	30 000
Total		150 000

Groupe 4 : Herbicides maïs post levée

Nicosulfuron 40 g/l et

Dicamba 200 g/l + Nicosulfuron 40 g/l

N° lots	Sites	Quantité (litres)
1	Fana	10 000
2	Dioïla	5 000
3	Bougouni	15 000
4	Koumantou	5 000
5	Sikasso	4 000
6	Koutiala	15 000
7	Karangana	5 000
8	Kimparana	3 000
9	Kita	15 000
10	OHVN Samanko	3 000
Total		80 000

NB : Pour les quatre groupes ci-dessus :

- chaque site constitue un lot indivisible ;

- chaque soumissionnaire peut coter un ou plusieurs lots.

NB : Après attribution, un changement de produit n'est acceptable au cours de l'exécution du marché qu'après avis du GIE.

Les lots sont indivisibles.

Le soumissionnaire devra fournir en même temps que son offre une caution bancaire dont le montant est égal à 3% de son offre.

Cette caution sera fournie par une banque agréée de l'espace UEMOA sous la forme définie en annexe (modèle de caution de soumission joint au dossier d'appel d'offres).

Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme d'un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA non remboursable, au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) au Quartier du Fleuve, Avenue de l'Yser, Porte 663, Ex-Case de Passage de la CMDT à Bamako. Tel (00223) 20 22 07 02.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Les offres rédigées en langue française et en **trois exemplaires** doivent être remises :

- au plus tard le **29 SEPT 2021** à **08 h 30 mn** au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) ;
- ou le même jour en début de la séance d'ouverture des plis, dans la salle où se déroule ladite séance (**Hôtel OLYMPE**) à **11 h 30 mn**.

Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance. *ds*

Bamako le **09 AOUT 2021**

Le 1^{er} Vice-Président du GIE
(Président Directeur Général de la CMDT)

Dr. Nango DEMBELE
Officier de l'Ordre National *ds*



Le Président /PI du GIE
(Président de la C-SCPC)

Djiguiba dit Ampha COULIBALY
Médaille du Mérite National avec
Effigie Abeilles





GIE - APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET APPAREILS DE TRAITEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 06/2021/GIE

Le Groupement d'Intérêt Economique « Approvisionnement en intrants et appareils de traitement » lance l'appel d'offres n° 06/2021/GIE relatif à la fourniture d'appareils de traitement phytosanitaires au titre de la campagne agricole 2022/2023 des zones CMDT et OHVN.

Les tableaux suivants précisent les quantités (en unité) par type d'appareils de traitement, par lieu de livraison et les allotissements :

Appareils de traitement insecticide à piles

N° lots	Sites	Quantité (unité)
1	Fana	2 500
2	Dioïla	1 000
3	Bougouni	2 000
4	Koumantou	500
5	Sikasso	790
6	Koutiala	3 700
7	Karangana	700
8	Kimparana	300
9	Kita	2 200
10	OHVN Samanko	250
Total		13 940

Appareils de traitement herbicide à pression

N° lots	Sites	Quantité (unité)
1	Fana	1 500
2	Dioïla	1 000
3	Bougouni	2 000
4	Koumantou	400
5	Sikasso	500
6	Koutiala	3 000
7	Karangana	800
8	Kimparana	200
Total		9 400

NB : Pour les types d'appareils ci-dessus :

- chaque site constitue un lot indivisible ;
- chaque soumissionnaire peut coter un ou plusieurs lots.

Appareils de traitement herbicide à piles

N° lots	Sites	Quantité (unité)
1	Kita	1 800
Total		1 800

N.B. : Les **NB:** Le lot est indivisible.

appareils seront réservés exclusivement aux besoins du GIE.

De ce fait, l'usage de la mention « GIE C-SCPC/CMDT/OHVN » par le Fournisseur à d'autres fins est strictement interdit et passible de sanction conformément à la législation en vigueur.

Le soumissionnaire devra fournir en même temps que son offre une caution bancaire dont le montant est égal à 3% de son offre.

Cette caution sera fournie par une banque agréée de l'espace UEMOA sous la forme définie en annexe (modèle de caution de soumission joint au dossier d'appel d'offres).

Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme de 700 000 FCFA (sept cent mille francs CFA) non remboursable, au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (C-SCPC) au Quartier du Fleuve, Avenue de l'Yser, Porte 663, Ex-Case de Passage de la CMDT à Bamako. Tel (00223) 20 22 07 02.


Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Les offres rédigées en langue française et en **trois exemplaires** doivent être remises :

- au plus tard le **28 SEPT 2021** à 08 h 30 mn au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) ;
- ou le même jour avant le début de la séance d'ouverture des plis, dans la salle où se déroule ladite séance (**Hôtel OLYMPE**) à 11 h 30 mn.

Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance.

Bamako le **09 AOÛT 2021**

Le 1^{er} Vice-Président du GIE
(Président Directeur Général de la CMDT)


Dr. Nango DEMBELE
Officier de l'Ordre National



Le Président /PI du GIE
(Président de la C- SCPC)


Djiuiba dit Ampha COULIBALY
Médaille du Mérite National avec
Effigie Abeilles



GIE - APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET APPAREILS DE TRAITEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 07/2021/GIE

Le Groupement d'Intérêt Economique « Approvisionnement en intrants et appareils de traitement » lance l'appel d'offres n° 07/2021/GIE relatif à la fourniture de fongicides au titre de la campagne agricole 2022/2023 dans les filiales CMDT et à l'OHVN.

Le tableau suivant précise les quantités (en sachets) des besoins en fongicides et par lieu de livraison et les allotissements :

N° lots	Sites	Quantité (sachets)
1	Fana	75 000
2	Dioïla	40 000
3	Bougouni	110 000
4	Koumantou	60 000
5	Kignan	25 000
6	Kadiolo	25 000
7	Sikasso	70 000
8	Koutiala	150 000
9	Karangana	50 000
10	Kimparana	25 000
11	Kita	90 000
12	OHVN Samanko	30 000
	CUMUL	750 000

NB: Chaque site constitue un lot indivisible.

Chaque soumissionnaire peut coter un ou plusieurs lots.

Le soumissionnaire devra fournir en même temps que son offre une caution bancaire dont le montant est égal à 3% de son offre.

Cette caution sera fournie par une banque agréée de l'espace UEMOA sous la forme définie en annexe (modèle de caution de soumission joint au dossier d'appel d'offres).

Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme de 300 000 FCFA (trois cent mille francs CFA) non remboursable, au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) au Quartier du Fleuve, Avenue de l'Yser, Porte 663, Ex-Case de Passage de la CMDT à Bamako, Tel (00223) 20 22 07 02.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Les offres rédigées en langue française et en trois exemplaires doivent être remises :

- au plus tard le **27 SEPT 2021** à 14 h 30 mn au siège de la Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC),
- ou le même jour avant le début de la séance d'ouverture des plis, dans la salle où se déroule ladite séance (Hôtel OLYMPE) à 15 h 00 mn.

Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance.

Bamako le

09 AOUT 2021

Le 1^{er} Vice-Président du GIE

(Président Directeur Général de la CMDT)

Dr. Nango DEMBELE

Officier de l'Ordre National



Le Président / PI du GIE

(Président de la C-SCPC)



Djiguiba dit Anpha COULIBALY

Médaillé du Mérite National avec Effigie Abeilles